

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La Ligue des droits et libertés dénonce la censure du CISSSO

Montréal, le 20 décembre 2016 – La *Ligue des droits et libertés* (LDL) condamne les mesures disciplinaires imposées à deux employés du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour avoir pris part à un reportage dénonçant le fait qu'un laboratoire médical récemment construit au coût de 450 000 \$ n'était tout simplement pas utilisé depuis la fin des travaux, soit il y a de cela six mois.

Les deux employés ont été suspendus pour des périodes de six et de trois mois sans solde. « Ces suspensions sont inadmissibles car ces deux employés n'ont fait que porter à l'attention du public de l'information permettant de juger de la gestion des fonds publics. On cherche à faire taire ceux et celles qui sont aux premières loges pour nous informer des dérives qui se produisent à l'interne du réseau de la santé et des services sociaux, loin des regards du public. Ces personnes méritent plutôt d'être protégées contre les représailles de l'État-employeur », estime Nicole Filion, coordonnatrice de la LDL.

« Ce geste de censure survient alors que les différentes structures décisionnelles autrefois ouvertes à la participation de la population n'existent tout simplement plus au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Pensons ici aux conseils d'administration des CLSC ou des hôpitaux qui ont permis pendant de nombreuses années la participation des citoyen-ne-s aux prises de décision. Cette participation impliquait également l'accès à l'information pertinente et d'intérêt public pour prendre ces décisions, ce qui n'est plus le cas actuellement et qui rend d'autant plus importante la protection à accorder aux lanceurs d'alerte qui le font dans l'intérêt du public » conclut la porte-parole de la LDL.

À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

Pour informations et entrevues :

Lysiane Roch, responsable des communications

514-715-7727